

CONTRAT NATURA 2000 SUR LA COMMUNE DU PASSAGE D'AGEN (47)

Quatrième contrat Natura 2000 du site « Garonne en Nouvelle-Aquitaine »

Le quatrième contrat Natura 2000 du site de la Garonne en Nouvelle-Aquitaine a été signé par l'Agglomération d'Agen sur la commune du PASSAGE D'AGEN en février 2022. Il concerne la restauration et le maintien d'une saulaie arborescente et d'une roselière constituant une partie de la ripisylve de Garonne. Le SMEAG a permis de faire émerger ce projet à partir de 2020 au travers de l'animation Natura 2000. L'équipe biodiversité a accompagné techniquement et administrativement l'Agglomération d'Agen dans le montage et dépôt du dossier, le lancement et le suivi des actions.

I. Contexte et objectifs du contrat :

Situé en rive gauche de Garonne, la commune du Passage d'Agen renferme un site, propriété de l'Agglomération d'Agen. A la suite d'un diagnostic écologique porté par le SMEAG en 2020, plusieurs enjeux ont été identifiés comme la présence d'une saulaie arborescente en bon état de conservation mais menacée par la présence d'espèces exotiques envahissantes à l'amont du site. Cette saulaie est classée comme habitat d'intérêt communautaire (HIC) à très fort enjeux dans le DOCOB de Garonne, en raison de la diminution progressive des saules blancs sur les berges de Garonne. L'abaissement de la nappe et la compétition avec les espèces invasives fait partie des éléments expliquant la régression progressive de cette espèce sur les bords de Garonne.

Plusieurs autres habitats ont été recensés sur ce site comme la présence d'une roselière à enjeu, située sur la partie amont mais menacée également par la présence d'espèces exotiques envahissantes comme le robinier faux-acacia et l'érable negundo.

La diversité d'habitats dans cette zone péri-urbaine en fait un repère pour la faune et notamment les insectes. La présence de la roselière représente un lieu de refuge et de ponte pour les Odonates. La présence de la saulaie arborescente est bénéfique pour les mammifères semi-aquatiques tels que la Loutre ou le Vison d'Europe, espèces d'intérêt communautaire (EIC) à fort et très fort enjeux. Or la propagation des ligneux invasifs menacent les espèces autochtones et la pérennité de ce site.

Cartographie des habitats naturels

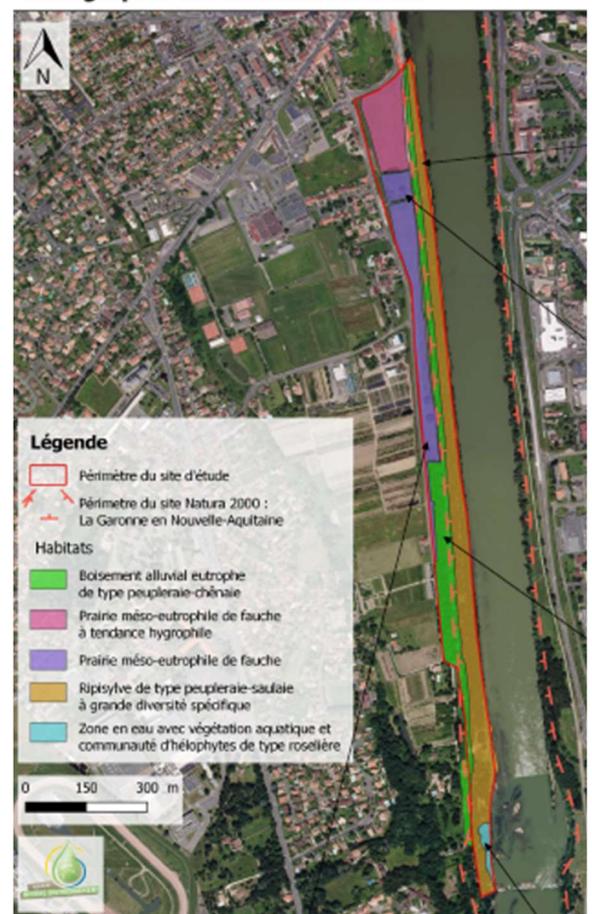


Figure 1: Cartographie des habitats (rivière environnement)

C'est pourquoi plusieurs actions ont été envisagées pour répondre aux objectifs suivants :

- Restaurer et maintenir la diversité de milieux naturels
- Maintenir l'état de conservation des habitats à enjeux
- Restaurer l'annexe hydraulique
- Favoriser la présence d'EIC et d'espèces protégées
- Limiter la dispersion des essences invasives

Pour cela, plusieurs actions débutées fin 2022, ont été menées afin de répondre à ces différents objectifs.

II. Détails des actions :

➤ **Restauration de l'annexe hydraulique**

Au cours des années, la ripisylve avait tendance à se densifier et se fermer. Or au sein de cet habitat, on distingue un bras mort, ancien canalet servant à alimenter le canal latéral à la Garonne, inondé de façon occasionnelle avec une flore particulière qui s'y est installée. Au fil des crues de Garonne, des embâcles se sont déposés empêchant la libre circulation de l'eau. C'est pourquoi, le retrait partiel des embâcles gênants a été nécessaire, tout en laissant quelques sujets morts sur place. En effet, le bois mort en décomposition est favorable aux espèces saproxyliques (espèces effectuant une partie de leur cycle biologique dans le bois mort) et saproxylophages (espèces se nourrissant de bois mort en décomposition) comme certains insectes.



Figure 2: Circulation de l'eau dans l'ancien canalet et embâcles gênants à retirer

➤ **Lutte contre les invasifs**

La ripisylve est principalement composée de saules blancs, espèces à fort enjeu et en régression sur les bords de Garonne. L'état de conservation de cette saulaie arborescente est considéré comme bon malgré le fait qu'elle soit vieillissante.

En revanche, elle est majoritairement composée d'espèces exotiques envahissantes (EEE) à l'amont du site tels que le robinier faux-acacia et l'érable negundo, ce qui menace à la fois les espèces autochtones de la ripisylve et la roselière. Un traitement d'environ 200 invasifs par cerclage écorçage a été nécessaire à la suite d'un marquage des arbres, préférentiellement sur les secteurs à enjeux, soit à l'amont du site à proximité directe de la roselière. Cette méthode consiste à rompre progressivement la circulation de sève afin de laisser l'arbre s'épuiser sur pied et permet d'éviter les repousses par drageonnement. Cette opération a été renouvelée plusieurs fois au cours du contrat.



Figure 3: Cerclage d'un robinier faux-acacia.

Cette méthode génie-écologique a prouvé son efficacité qui reste relative sur certaines espèces. Elle permet également d'éviter de dessoucher l'arbre et de laisser la place disponible pour une nouvelle colonisation d'EEE.

➤ Suivi scientifique

Parmi les enjeux écologiques, les populations d'Odonates ont été recensés sur le site et plus spécifiquement l'Agrion de mercure, une espèce protégée à l'échelle européenne et nationale. Au regard des libellules connus sur le site et de la présence de la Cordulie à corps fin, espèce inscrite dans le DOCOB de Garonne, en rive droite de Garonne, un inventaire a été réalisé par la Réserve Nationale Frayère d'Alozes d'Agen. L'étude des exuvies (stade larvaire) et des adultes a été réalisé de fin-mai à mi-août 2023.

➤ Sensibilisation des locaux

Le site est localisé sur un passage connu des riverains et locaux et l'accès y est relativement facile. Plusieurs incivilités et dépôts sauvages ont été mentionnées à plusieurs reprises avant de débiter ce contrat Natura 2000. C'est pourquoi parmi les actions envisagées, une mise en défens du site a été proposée. Cependant, il s'agit également d'un lieu très emprunté par les promeneurs, joggeurs et riverains. De ce fait, **deux panneaux pédagogiques seront réalisés en 2024 et positionnés le long de la ripisylve**. Il est envisagé un travail de co-construction avec des établissements scolaires mais qui reste à définir courant 2024. Ces supports permettront de sensibiliser les passants sur les actions menées mais également la politique Natura 2000.

A proximité directe de ce site, un appel à projet régional remporté par l'Agglomération d'Agen en 2020, a permis d'installer du pâturage sur les prairies qui jouxtent le périmètre Natura 2000 et d'aménager des haies champêtres.

Les actions menées sur ce site pourront également être présentées lors de journées citoyennes ou de sensibilisation comme la collecte de déchets menée dans le cadre du « Mois Natura 2000 » en octobre 2021. Il s'agit d'opérations coordonnées menées en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine, sur les bords de Garonne, durant un mois.



Figure 4: Collecte de déchets menée sur le Passage d'Agen à l'occasion du "Mois Natura 2000", en octobre 2021.

Une nouvelle animation est prévue en mars 2024 en partenariat avec la réserve nationale frayère d'aloses, la fédération de pêche de Lot-et-Garonne, l'Agglomération d'Agen et le SMEAG auprès d'une cinquantaine d'élèves du lycée JB de Baudre. Cette semaine de mars, ils reçoivent des élèves espagnols qui connaissent une gestion très différente sur l'Ebre (équivalent de Garonne en Espagne). A travers différents ateliers, ces élèves vont pouvoir en apprendre davantage sur la gestion de l'eau de Garonne, la diversité des milieux naturels, la politique Natura 2000 (également présente en Espagne) ainsi que les espèces présentes dans la Garonne.

De plus, une nouvelle fiche de retour d'expérience a été publiée dans le guide zones humides du SAGE Vallée de la Garonne, accessible depuis le lien suivant :

<https://smeagfr.sharepoint.com/:b:/g/EcCOJabBDwNIpyH8WDVExy8Bf4tvjM4jKBpMzTI6VB1x1A?e=yXHgHk>

III. Premiers résultats :

➤ Lutte contre les invasifs :

Le cerclage-écorçage réalisé sur les robinier faux-acacia s'est avéré utile. Cependant, des passages supplémentaires seraient encore à prévoir afin d'éviter toute reprise de ces espèces. Des échanges avec l'Agglomération d'Agen sont en cours concernant un second contrat Natura 2000 sur ce site.

➤ Mise en défens du site :

La mise en défens du site était indispensable en raison de dépôts sauvages. L'Agglomération d'Agen a procédé à l'installation d'une ganivelle de protection et d'une barrière permettant de fermer l'accès aux engins motorisés sur une partie du site. Cependant, après seulement quelques mois d'installation, celle-ci a été forcée et le cadenas endommagé. La barrière n'ayant pas été cassée en elle-même, l'Agglomération d'Agen tente de conserver l'accès fermé en changeant les cadenas.



Installation de ganivelle pour protéger le site d'intrusion

Suivi scientifique :

A la suite d'inventaires naturalistes réalisés par la Réserve Nationale Frayère d'Aloses sur les populations d'Odonates, plusieurs espèces ont été retrouvées sur le site ou à proximité directe. Au total, 17 espèces ont été recensés en 2023 mais parmi elles, l'Agrion de mercure et la Cordulie à corp fin n'ont pas été recensées malgré la présence d'un habitat favorable pour ces deux espèces et la présence de la Cordulie à corps fin sur la rive droite.



Figure 5: Cordulie à corps fin, mâle immature
(Crédit photo Elsa MAGOGA SEPANLOG)

En revanche, une femelle en ponte de Cordulégastre annelé a été contactée pour la première fois après environ teize ans d'absence lors des prospections.

Malgré l'absence de certaines espèces certaines années, le cortège de libellule de ce site ne cesse de mettre en évidence ses potentialités d'accueil. D'après la RNFA, les efforts fournis pour restaurer le milieu et maintenir ces communautés doivent être maintenues dans les années à venir.

PORTEUR DE PROJET :



PARTENAIRES :

